

5.061
C
学大図

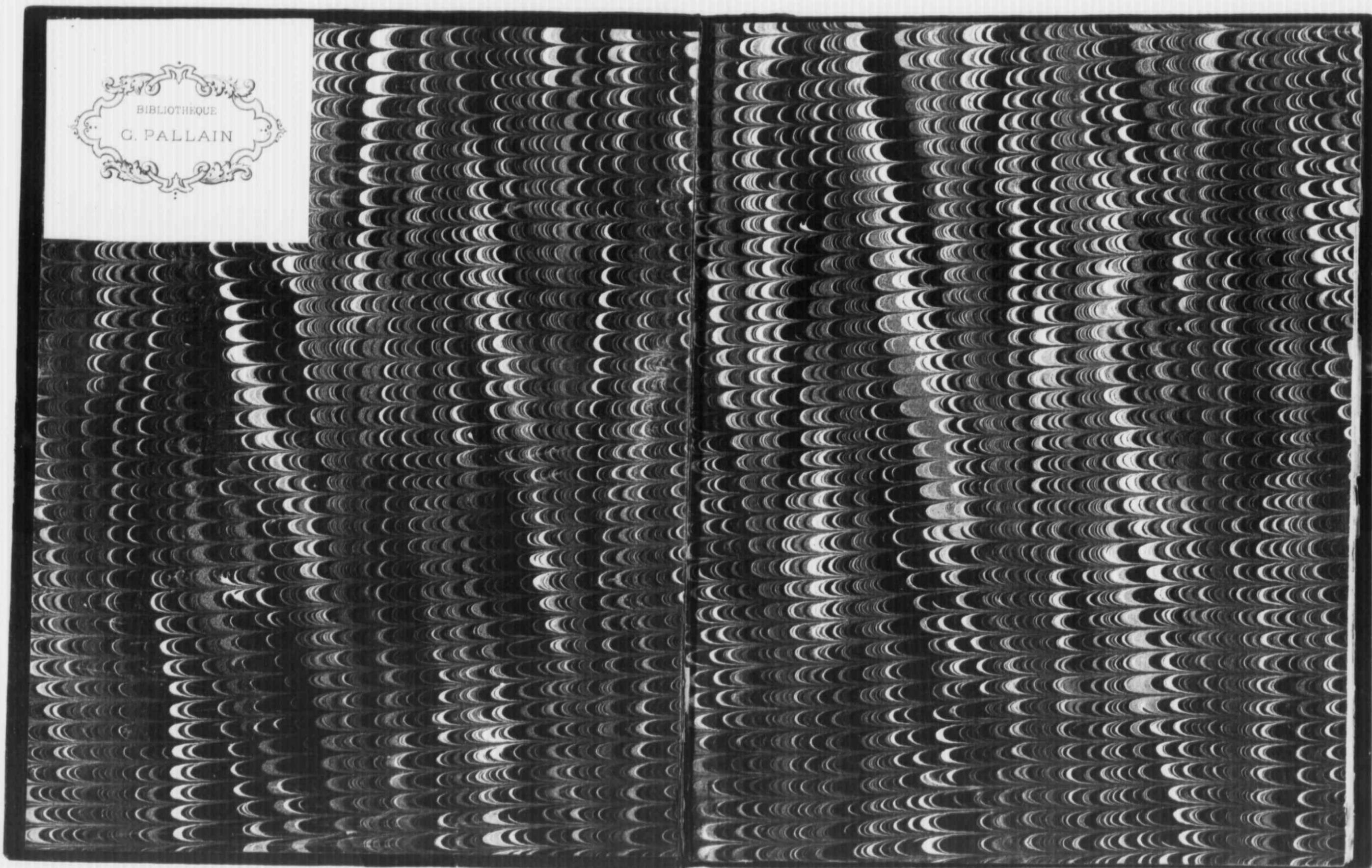
横浜国立大学附属図書館



04388631



BIBLIOTHEQUE
G. PALLAIN



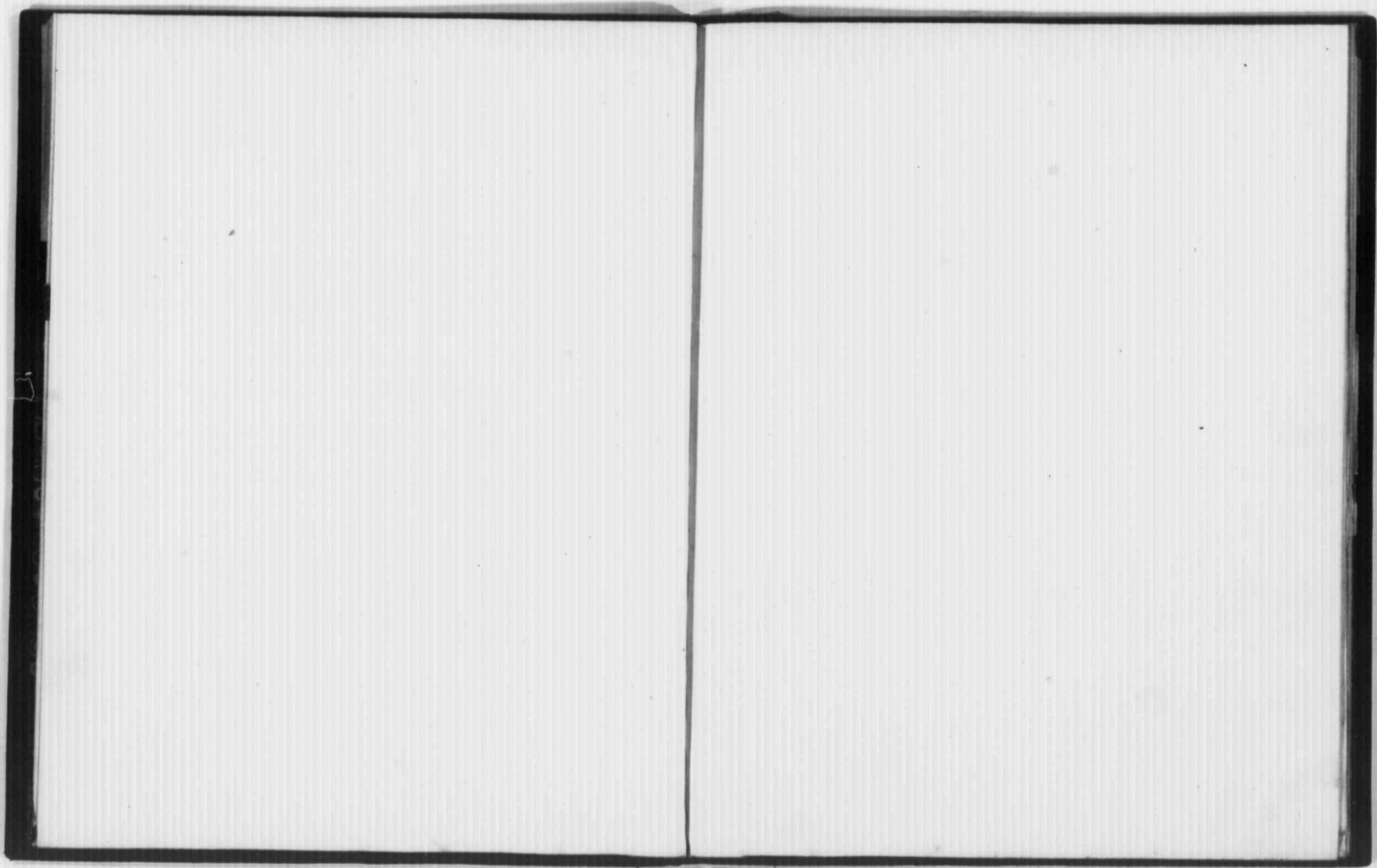
235.061
MC
164

235.061 Pallain, G
MC La sta
164 Bignon, ar
社 会 図 (Loire), 1
émis à l'u
d'arrondis
sa séance
position d
Montargis,
[29]p. 20c
(Mirabeau c
BA3799470

返却期日

08321645

083-21645
04388631



LA STATUE DE MIRABEAU

NÉ AU BIGNON

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS (LOIRET)

LE 9 JANVIER 1749

VOEU ÉMIS A L'UNANIMITÉ

PAR

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

Dans sa séance du 10 août 1880

SUR LA PROPOSITION DE

M. G. PALLAIN



MONTARGIS

IMPRIMERIE E. GRIMONT

—
1880

LA STATUE DE MIRABEAU

NÉ AU BIGNON

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS (LOIRET)

LE 9 JANVIER 1749

VOEU ÉMIS A L'UNANIMITÉ

PAR

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

Dans sa séance du 10 août 1880

SUR LA PROPOSITION DE

M. G. PALLAIN



MONTARGIS
IMPRIMERIE E. GRIMONT

—
1880

横浜国立大学

08321645

附属図書館

横浜国立大学附属図書館



04388631



MIRABEAU

ET LE BIGNON

Notre arrondissement de Montargis, si riche en souvenirs historiques, paraît presque ignorer celui dont il devrait être le plus fier. C'est lui qui a donné le jour à Mirabeau. C'est près d'ici, dans le canton de Ferrières, au village du Bignon, qu'est né le 9 janvier 1749, le plus grand génie politique de la France nouvelle, celui qu'une mort fatale a seule empêché d'être jusqu'au bout l'homme d'Etat par excellence de cette Révolution dont il a été le promoteur.

Dans un temps où l'on dresse des statues à tous les initiateurs de la France moderne, il y aurait, Messieurs, de l'ingratitude à oublier précisément le seul homme qui, dans cette crise extraordinaire, ait déployé des facultés et une énergie au niveau de toutes les situations; la puissante et bienfaisante personnalité dont la méthode et les conseils, s'ils avaient prévalu, nous eussent évité un siècle entier d'expériences coûteuses et parfois meurtrières.

Dans l'intelligence supérieure de Mirabeau s'étaient accumulées, pour y recevoir la forme pratique et applicable, toutes les idées de réforme du dix-huitième siècle; celles des philosophes et celles des économistes. C'est lui qui a donné l'être et la vie aux conceptions encore toutes théoriques et inorganiques des novateurs qui l'avaient précédé. Le besoin de faire passer dans la réalité, dans les faits, les vues et les doctrines nouvelles, et en même temps le sentiment exact des conditions nécessaires pour leur mise en pratique, innés chez lui, s'étaient développés à la faveur même des épreuves et des persécu-

tions imposées à sa jeunesse. C'est à l'école du malheur, qu'il avait puisé cette philanthropie positive et active, sans rêveries et sans nuages, qui a été comme l'âme de toute sa politique. S'il a eu le courage et la force de déclarer ouvertement la guerre à l'ancien régime, c'est qu'il en avait subi les abus et enduré les iniquités.

La Bastille avait alors, dans les provinces, plus d'une succursale qui ne laissait rien à envier à celle de la Porte Saint-Antoine. Mirabeau avait passé par ces prisons, où l'on était enfermé sans avoir été jugé; il connaissait pour en avoir été la victime, les pires tyrannies de la France royale et féodale: celle de la monarchie qui délivrait les lettres de cachet, celle du père de famille qui les appliquait à ses propres enfants. Mais l'indignation que soulevaient en lui l'arbitraire et la violence n'était pas celle d'un patricien outré de se voir atteint par des vexations inventées contre d'autres classes que la sienne; c'était la colère philosophique et politique d'un citoyen qui, sentant les droits de la nation et de l'humanité outragés dans sa personne

s'oubliait lui-même, pour s'identifier à la cause générale de tous les opprimés contre tous les despotismes.

Ce grand souffle impersonnel anime les nombreux écrits par lesquels, bien avant l'aurore même de 1789, il était déjà connu comme l'avocat de la Liberté des peuples. Sa voix trouvait d'autant plus d'échos qu'elle semblait être la voix d'une époque bien plus que celle d'un individu. En même temps que sa vaste intelligence nourrie de fortes lectures, éclairée par de nombreux voyages, sympathisait avec les théories les plus hardies, un sens supérieur l'avertissait avec une incroyable justesse de l'exacte mesure dans laquelle l'état des choses et des esprits en comportait l'application, et cette intuition pratique, vraie marque du génie politique, procédait chez lui du même détachement de soi que ses tendances novatrices. Epris du bien public, et peu sensible à la symétrie des systèmes tout faits, c'était la passion même du progrès appliqué, touché, réalisé, qui lui donnait la force de modérer ses revendications pour mieux les faire aboutir.

« On est irrité, écrivait-il, de ce que je suis
 « toujours aux partis modérés; mais je suis
 « si convaincu qu'il y a une différence énorme
 « entre voyager sur la mappemonde ou en
 « réalité sur terre, et que le meilleur moyen
 « de faire avorter la Révolution, c'est de trop
 « demander, que je mériterai encore long-
 « temps cet honorable reproche ».

Il disait encore : « d'un côté la force de la
 « justice porte à franchir les timides considé-
 « rations de la prudence, de l'autre la crainte
 « d'exciter une fermentation dangereuse
 « alarme ceux qui ne voudraient pas acheter
 « le bien de la postérité au prix des malheurs
 « de la génération présente. O vous, tyrans
 « de la terre, vous ne ressentez pas, en la
 « couvrant de maux et de ravages, la moitié
 « des inquiétudes qu'éprouvent ses bienfai-
 « teurs en cherchant à les réparer ».

Ce modéré n'en a pas moins eu toutes les grandes initiatives de la Révolution. Candidat aux Etats-généraux, il rompt solennellement, lui membre d'un ordre privilégié, avec les privilèges de sa classe. Il écrit sur son en-

seigne électorale (nous dirions aujourd'hui sur ses bulletins électoraux) : « Mirabeau, marchand de draps. » Il proclame en fait le principe de l'égalité des ordres, avant même l'Assemblée nationale. Une fois élu, il décide de la Révolution, il la consomme par son défi célèbre : « Allez dire à votre maître « que nous sommes ici par la volonté du « peuple et que nous n'en sortirons que par la « puissance des baïonnettes ».

C'était le premier exemple de résistance ouverte au régime du bon plaisir.

Précurseur à la fois de l'Assemblée nationale et de la nation, il apparaît comme la grande force motrice de la Révolution dont il résume en lui toutes les énergies.

La Révolution une fois proclamée, il ne songe plus qu'à l'organiser pour lui faire produire tous ses bienfaits. N'ayant pour la vieille monarchie des quatorze siècles, ni culte fanatique, ni hostilité préconçue, il n'y voyait qu'un des éléments, un des facteurs de la situation. « Nous avons, disait-il, un gouverne-

« ment préexistant, un roi préexistant, des pré-
« jugés préexistants. Il faut autant que possible
« assortir toutes ces choses à la Révolution,
« et sauver la soudaineté du passage, mais...
« il faut marcher. » Ce qui le guidait c'était
« cette « envie de bien faire, qui, ne pouvant
« refondre ni les hommes ni les choses, doit
« chercher à tirer parti de ce qui est comme
« il est. » Tout m'est bon, disait-il avec la
« haute franchise d'un vrai politique, les évé-
« nements, les hommes, les choses, les opi-
« nions. Tout a une anse, une prise... *n'excom-
« munions personne*, et associons-nous à qui-
« conque a un côté sociable ; mal est ce qui
« nuit, bien est ce qui sert. »

Et encore : « voilà la bonne guerre, avoir toujours raison. »

C'était l'époque où perdant pied dans l'enivrement de leur enthousiasme, une foule d'âmes généreuses se figuraient que parce que la monarchie était ébranlée, la France

(Par *sociable*, il entendait au sens étymologique du mot « apte à l'association. »)

n'avait plus qu'à choisir entre les mille constitutions qui s'étaient développées, depuis l'origine des sociétés, sous toutes les latitudes. La plupart avaient fait leur choix. Engouées de Sparte et de Rome, elles rêvaient l'application systématique à la France des théories mal comprises de J. J. Rousseau, qui lui-même avait si mal compris l'antiquité. *Le contrat social* était l'Alcoran de ces zélateurs *unius libri*. Mirabeau, lui aussi, avait lu Jean-Jacques, mais cette sophistique ne l'avait pas grisé. La libre et haute envergure de son génie l'eut préservé de ce fétichisme, lors même qu'il n'aurait pas été défendu contre la folie du moment par sa connaissance du passé de la France, de l'état présent des autres nations, et par sa prévision raisonnée de l'avenir historiquement et économiquement possible.

Il avait un tout autre idéal et une toute autre science de la réalité. Resté en communion avec tout son siècle, d'une indépendance d'esprit rebelle à tout servage, doué à la fois du sens critique et du génie créateur, il voyait dans la Révolution l'œuvre

collective d'une multitude de penseurs, le but commun d'innombrables efforts; il voulait en faire sortir un régime national et vital, instrument immédiat de liberté et de prospérité pour la génération présente et pour celles qui devaient suivre. Il eut dit le mot d'Horace « *desinit in piscem* » s'il avait vu ce magnifique mouvement de la nation tout entière aboutir à la domination exclusive et éphémère d'une école, d'un groupe, d'une secte. Il nous aurait épargné cette déviation, cette déperdition de forces, cet appauvrissement, dont l'ère des Bonaparte a été la formule finale.

Les principes de l'organisation qu'il voulait établir étaient la liberté et l'égalité, garanties de manière à ce que l'une ne fut jamais sacrifiée à l'autre; l'étude attentive de l'opinion publique et des intérêts populaires, la liberté de la Presse, l'harmonie concertée des pouvoirs publics. Il attendait beaucoup des assemblées départementales, sur lesquelles il comptait pour hâter la maturité politique de la nation en faisant pénétrer partout l'esprit de solidarité et l'habitude du gouver-

ment local. Ennemi des monopoles et des privilèges, adversaire acharné de l'antique fiscalité, il était gagné à ce que nous appelons aujourd'hui le libre-échange. Mais il n'en demandait l'application que dans la mesure et avec les ménagements que comportait l'état réel de la fortune nationale. Il voulait un système d'impôts conforme à la justice.

Administration, finances, diplomatie, armée, magistrature, il embrassait tout, il avait des vues à la fois nouvelles et justes sur toutes les parties de l'art de gouverner. Sans illusion sur les difficultés, il ne voulait pas tout changer à la fois et sur le champ, et il ne croyait pas non plus que ce qui était impossible dans le moment présent dût l'être toujours. Il a défini lui-même sa méthode politique :

« Je donnerai mon opinion sur les événements, sur les moyens de les prévenir s'ils sont à craindre, d'y remédier s'ils sont arrivés. Un empirique promet une guérison soudaine et tue ; un vrai médecin observe, agit par le régime, dose, mesure, et guérit

« quelquefois. Mais, ajoutait-il, on ne peut influer que sur l'ensemble et par l'ensemble : il est impossible de sauver l'Etat jour par jour. »

Mais la royauté à laquelle il donnait ces avertissements et ces conseils ne croyait pas à la médecine politique ; elle voulait être tirée d'affaire par un tour de force, ou par un tour de passe-passe, afin de pouvoir reprendre, la crise finie, ses vieilles habitudes. Mirabeau, homme d'Etat, patriote, ne pouvait sauver la royauté qu'en la convertissant, et en la faisant entrer à titre de rouage utile, sérieux, limité à sa fonction propre, dans le mécanisme de la constitution nouvelle.

Il pensait d'ailleurs qu'« il n'y a de mauvais gouvernements que deux gouvernements, c'est le despotisme et l'anarchie ; mais ce ne sont pas là des gouvernements, c'est l'absence de gouvernement » et ailleurs : « la tranquillité intérieure dans une monarchie n'est trop souvent que l'immobilité d'un corps mort, » et d'autre part, « loin de nous cette erreur, que la licence soit

« l'extrême de la liberté; elle est précisé-
 « ment son contraire; elle est le gouverne-
 « ment par la volonté de quelques individus
 « en opposition à la volonté et à l'intérêt du
 « corps social : la licence est l'esclavage des
 « particuliers les moins forts ou les moins
 « audacieux et le despotisme des plus témé-
 « raires et les plus puissants. »

Mais Mirabeau avait parfaitement compris que les principes sur lesquels il voulait asseoir le nouveau gouvernement ne pourraient recevoir leur application complète, donner tous leurs fruits, sortir, en un mot, leur plein effet que si une forte éducation nationale, venant en aide au législateur, préparait pour l'avenir des générations capables de suivre dans la direction de leurs affaires et dans le choix de leurs représentants, les lumières de cette *raison* (nous dirions aujourd'hui la science et la méthode) dont il proclamait si haut la prééminence.

Dépassant en cela Montesquieu lui-même qui n'avait pas vu de quel puissant secours l'instruction peut être pour réagir contre les

fatalités du climat, de la race, de l'histoire, ces trois facteurs de toute société, pour rectifier même le tempérament d'un peuple tel qu'il sort à la longue de cette triple officine, il disait en encourageant son collaborateur et ami Reybaz à préparer un travail dans ce but, que ce serait là « l'ancre de la Révolution » et qu'il aurait assez pour lui de « la gloire d'avoir promulgué et défendu la loi qui en serait l'application et le résultat. »
 « Ceux qui veulent que le paysan ne sache
 « ni lire ni écrire, disait-il encore, se sont
 « fait sans doute un patrimoine de son igno-
 « rance. »

Mais une réforme de cette importance ne pouvait s'élaborer qu'à la faveur d'une situation calme et prospère. La sécurité au dedans, la paix en dehors en étaient les conditions premières. Rien à espérer si l'anarchie et la guerre se jetaient à la traverse et lançaient la Révolution déraillée loin des conquêtes utiles, sur le chemin des aventures. Par quels longs et funestes circuits ne faudrait-il point alors passer pour revenir enfin aux travaux sérieux et utiles, à l'améliora-

tion de la vie humaine en France et en Europe?

Ces travaux, Mirabeau eut voulu qu'on s'y livrat immédiatement, mais il fallait par une habileté supérieure, par l'application à la politique d'une psychologie savante et profonde, nécessaire pour faire concourir au même but tant d'intérêts et de sentiments divers, conjurer les maux sans nombre que le déchaînement des passions et des ambitions allait répandre sur tout le pays. Il en avait le pressentiment, il a prévu tout ce que la violence, unie à une logique endiablée, allait en peu de temps faire couler de sang et accumuler de ruines; il a gémi d'avance sur les dévastations et les massacres futurs, il écrit le 2 juin cette phrase prophétique; « Robespierre gâtera la cause... il faut se hâter, puisque nous dépendons des lunes de M. Robespierre. »

A la fois homme de conception et d'action, et bien que le temps lui ait manqué pour laisser plus de monuments achevés de sa plume, plus d'œuvres durables de sa politi-

que, supérieur sous ce double rapport à tous ses contemporains, il est mort désespéré des calamités qu'il voyait venir et qu'il aurait empêchées.

Si Mirabeau avait vécu, la guerre extérieure et la guerre civile également évitées, on eut évité aussi toutes les réactions et toutes les violences qui devaient en résulter, par une dérivation logique et fatale. On eut fait l'économie de la Terreur, de la dictature militaire, des essais de retour à l'ancien régime, du régime censitaire et du césarisme.

La mort de Mirabeau fut le grand deuil de la Révolution. Paris, ce foyer de sentiments patriotiques, comme il l'appelait, la France, sentirent la gravité d'une perte qui laissait le présent en suspens et remettait l'avenir en question.

Le jour des obsèques, il sembla, telle fut la consternation générale, qu'on enterrait le bon génie de l'histoire de France.

Cette douleur et ces regrets du peuple n'é-

taient, hélas, que trop clairvoyants ! A partir de ce jour, tout devint plus petit et plus ténébreux. Il y eut comme une part de raison et de patriotisme perdue, qui ne se retrouva plus. La Révolution s'emporta, s'exagéra et par conséquent se diminua.

Entre la cour et les partis abondant chacun dans leur propre sens, il n'y eut plus personne pour représenter à un degré éminent, la nation elle-même, et lorsqu'une année plus tard, la République, cette forme achevée et suprême de la Révolution remplaça la Monarchie, il n'y avait plus là pour lui donner l'organisation et lui garantir la durée, le seul homme (comme le disait de lui-même Mirabeau en prévoyant la chute possible d'une royauté sans yeux et sans oreilles) qui « eût dans la tête un plan de République et pût faire face à tout. »

Cet idéal politique qui semblait atteint en 1792, n'avait jamais été si loin d'être réalisé, et il a fallu trois quarts de siècle pour en amener le succès définitif, tant les faits demeurent ironiquement rebelles à l'action

violente du fanatisme doctrinaire, quand, incapable de manier la nature des choses, il essaie gauchement de la brusquer ! Tant l'expérience est lente à se propager dans les couches profondes, dès qu'un génie supérieur n'est plus là pour abrégé les temps, et avancer l'heure au cadran de l'histoire !

Les contemporains de Mirabeau, rendirent d'ailleurs pleine justice au créateur d'une méthode gouvernementale, nouvelle, vraiment française et vraiment humaine. Ils ne le mirent qu'à son rang en déposant ses cendres au Panthéon, à côté de celles de Descartes.

Mais à peine avait-il disparu de la scène que ces révolutionnaires du lendemain dont il avait prévu l'avènement comme un des périls de l'avenir, se coalisèrent avec les partisans de l'ancien régime pour discréditer et étouffer sa mémoire.

Faut-il s'étonner qu'ayant uniquement servi la Patrie et la République, il ait été également calomnié par les royalistes et les démagogues ?

L'ancien régime avait incarcéré Mirabeau dans la Bastille; le régime nouveau qui lui devait l'être, semble avoir voulu emprisonner son action et son œuvre dans les 23 mois compris entre la convocation des Etats-Généraux (mai 1789) et sa mort (2 avril 1791) en lui refusant toute action sur la suite des événements, toute influence posthume sur l'esprit public. L'ambition, la haine, la jalousie, la petitesse d'esprit des passions étroites et vulgaires conspirèrent également pour écarter du cœur du peuple le nom, les idées et jusqu'à la mémoire de ce grand homme.

Au lieu de recueillir avec une pieuse reconnaissance les moindres fragments de ses écrits et de ses discours et d'y chercher, comme dans un testament politique, des lumières pour la fondation du nouveau gouvernement, on s'attacha à ternir son nom et à lui ôter toute autorité. On prit soin que Mirabeau disparût tout entier sans laisser de tradition, sans avoir ni héritiers ni continuateurs. Sans doute, il avait vécu à une époque où la corruption des mœurs égalait malheureusement l'activité des esprits. Il était du xviii^e siècle,

c'est-à-dire d'un temps où la sincérité de la passion était considérée comme une excuse suffisante aux écarts de la conduite. Mais s'il n'a pas toujours été vertueux lui-même, sa politique a toujours été vertueuse, au sens propre où Montesquieu définissait la *vertu* comme le fondement du gouvernement républicain.

« Il avait flétri l'agiotage dans des brochures qui ne lui rapportaient presque rien, alors que les agioteurs lui offraient des sommes considérables pour obtenir de lui d'écrire en leur faveur ou du moins pour acheter son silence, et au moment où il refusait leurs offres, au moment où Dupont de Nemours se moquait de son puritanisme, il envoyait au Mont-de-Piété tout ce qu'il possédait d'effets. »

Quelqu'orageuse, quelque passionnée qu'eût été sa jeunesse, il pouvait donc dire, prenant à témoin tous ses amis « nul homme public n'a plus que moi le droit de s'honorer de sentiments courageux, de vues désinté-

« ressées, d'une fière indépendance, d'une
« uniformité de principes inflexible. »

On s'explique que les partisans de l'ancien régime aient couvert de calomnies le seul homme d'Etat avec lequel la royauté et les privilégiés eussent eu à compter, le seul qui fût en mesure d'organiser immédiatement et pacifiquement le régime nouveau. Ce fut dès lors pour eux un mot d'ordre de dire: « La Révolution a été faite par un homme flétri ». Mais que penser de ces révolutionnaires égoïstes ou incapables, qui acceptant ces calomnies, contribuant pour leur part à l'étranglement de cette grande mémoire, exploitèrent cette flétrissure pour usurper le rôle d'initiateurs et frustrèrent la France d'un capital politique qu'ils étaient incapables de remplacer.

Le temps est venu d'en finir avec cette conspiration dont la première victime a été la Révolution elle-même, retardée dans son développement, jetée hors de ses voies, et représentée devant la postérité par ceux qui,

insuffisants pour la guider, ne pouvaient que la discréditer.

Après un siècle d'avortements et de secousses où chaque progrès, au lieu de venir paisiblement à son heure, a dû se payer au prix de l'or et du sang, dans la France républicaine, nous devons rendre une tardive justice à l'auteur, au vrai génie de la Révolution Française. Faisons donc briller aux yeux de nos concitoyens, les traits immortels de ce génie si Français et si humain et que chacun de nous contribue pour sa part à cette œuvre patriotique et républicaine.

G. PALLAIN.



PIÈCES JUSTIFICATIVES

Extrait des registres de l'État civil de la commune du Bignon.

Ce registre contenant six feuillets a été coté et paraphé par premier et dernier, par nous Jean-Baptiste Lefebure, conseiller du roy, lieutenant particulier civil au baillage de Nemours, pour la vacance de l'office de lieutenant général au baillage et servir de minute à l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse du Bignon pour l'année prochaine mil sept cent cinquante-deux seulement.

Fait à Nemours, ce seize décembre mil sept cent quarante-huit.

Signé : J.-B. LEFEBURE.

Ce jourd'hui seizième jour de mars mil sept cent quarante-neuf, je prêtre curé soussigné, suppléé les cérémonies du baptême à Messire Gabriel-Honoré de Riqueti, né le neuf de ce mois et ondoyé le dix, fils de haut et puissant seigneur Messire Victor de Riqueti, marquis de Mirabeau, comte de Beaumont, seigneur du Bignon et autres lieux, et de haute et puissante dame Marie-Genève de Vassan, ses père et mère de légitime mariage.

Le parrain qui a donné le nom de Gabriel-Honoré est haut et puissant seigneur Messire Gabriel de Chouly, marquis de Permangle, et la marraine haute et puissante dame Anne-Thérèse de Ferrières de Sauvebœuf, marquise de Vassan, lesquels ont signé avec moi.

Le registre est signé :

Anne-Thérèse de Ferrières de Sauvebœuf de Vassan ; Permangle ; Mirabeau ; F. J. B. de Massilien (sous prieur des Jacobins de Sens) ; Delaplace (curé du Bignon).

Ce jourd'hui, trente décembre mil sept cent cinquante-un, je prêtre-curé soussigné, inhumé dans le chœur de l'église du Bignon, Messire Jean-Antoine de Riquety, chevalier de Malte, décédé d'hier, âgé d'environ six mois, fils de Messire Victor de Riquety, marquis de Mirabeau, comte de Beaumont et du Bignon et de plusieurs autres lieux et de Madame Genevieve de Vassan, ses père et mère en présence de Monsieur le curé d'Égreville et d'Étienne Boussaton qui ont signé avec moy.

Ce jourd'hui cinq septembre mil sept cent cinquante-deux, je prêtre curé soussigné, baptisé Mademoiselle Marie-Catherine-Louise, fille de Monsieur Victor de Riquety, marquis de Mirabeau, comte de Beaumont, seigneur du Bignon, seigneur du duché de Roquelaure et

autres lieux, et madame Marie-Geneviève de Vassan, ses père et mère de légitime mariage. Le parrain a été Monsieur Jean-Pierre Chamarel qui a tenu par procuration ladite demoiselle au nom de Monsieur Jean-Louis Riqueti de Caraman, prêtre Chanoine de l'église de Notre-Dame-de-Paris, conseiller du roy en ses conseils, M^e des requêtes de son hôtel, prieur commandataire du prieuré de Pinon, demeurant à Paris, clottre de Notre-Dame. La marraine Mademoiselle Eléonore-Catherine Garçon, qui a tenu, par procuration, la dite demoiselle, au nom de Madame Marie Catherine de Maupou, épouse de Monsieur Riquet de Bonrepos, procureur Général au Parlement de Toulouse, et en présence de dame Françoise de Castellane, sa grande-mère, qui a signé avec moy. Le parrain et la marraine ont aussi signé.

Le registre est signé :

Chamarel, Eléonore Garçon, Castellane. Mirabeau et Delaplace (curé du Bignon).

Ce jourd'hui, vingt-neuf mars mil sept cent quatre-vingt-dix, trois heures après-midi, nous maire, officiers municipaux et procureur de la commune, assistés de notre secrétaire greffier, nous sommes transportés au monastère des dames dominiquaines pour, En conformité de l'article cinq des décrets de l'Assemblée nationale du vingt février, dix-neuf et vingt mars, sanctionnés le

vingt-deux du dit mois de mars et à l'article douze de celui des quatorze et vingt avril de la présente année, sanctionné le vingt-deux, y arrêter les registres et comptes de régie de la maison, former le résultat des revenus et des époques de leurs échéances, dresser l'état et description de leur argenterie, argent monnoyé, des effets de la sacristie, des bibliothèques, livres, manuscrits, médailles, du mobilier le plus précieux de leur maison, ensemble de leurs dettes mobilières et des titres qui les constatent.

La communauté assemblée et toutes les religieuses présentes, Madame La prieure nous a ensuite déclaré qu'il n'y avoit aucune religieuse affiliée à la maison et que leur communauté estoit composée des personnes cy après, Mesdames Françoise-Henriette Rogue de Champignelles, prieure, âgée de cinquante-un ans ; Marie-Suzanne Grassin, sous-prieure, âgée de soixante et seize ans ; Félicité de Remigny, dépositaire, âgée de cinquante-neuf ans ; Edmée-Angélique Bauderon de la Motte, âgée de quarante-huit ans ; Marie-Anne-Jeanne Riqueti de Mirabeau, âgée de quarante-cinq ans ; Adelaïde de Précor, âgée de quarante-deux ans ; Joséphine-Françoise Delaunay de Vaudricourt, âgée de trente-huit ans ; Marie-Anne-Hélène de Drouard de la Croizette, âgée de trente-quatre ans ; Anne-Antonie-Louise de Remigny du Joux, âgée de quarante-deux ans ; Antoinette Lecourt de Berru, âgée de trente-six ans ; Eugénie de Lespinasse, âgée de vingt-

deux ans ; Marie-Charlotte-Gabrielle-Geneviève Lecharon de Beaupré, âgée de trente-sept ans, religieuses profès.

Dame de Mirabeau a déclaré que son intention estoit de rester dans la maison et a signé : MARIE-ANNE-JEANNE DE RIQUETI DE MIRABEAU.

(Archives de Montargis. Reg. des déclarations des gens de main-morte.)

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil municipal de la commune de Bignon, canton de Ferrières (Loiret), pour l'année 1792.

Aujourd'hui dimanche, premier janvier mil sept cent quatre-vingt-douze, Nous, Nicolas Regnier, maire de la commune de la paroisse du Bignon et les officiers municipaux, avons convoqué l'Assemblée générale des Citoyens de la dite commune, au lieu des séances ordinaires et en la manière accoutumée au sujet de la suppression des notaires royaux et autres, supprimés par les décrets de l'Assemblée nationale du quatorze septembre dernier et de la création des notaires publics qui vont être établis dans chacun des départements aux résidences et lieux que MM. les administrateurs des départements désigneront, en vertu des décrets de l'Assemblée nationale des dix-neuf septembre et jours suivants 1794.

Les Citoyens de la dite commune ont observé.

3° Enfin, le bourg et paroisse du Bignon est celui qui a fourni le plus à la patrie dans la Révolution. M. Gabriel-Honoré Riquetti-Mirabeau, né en la dite paroisse, baptisé en l'Église du lieu, et élevé en la dite paroisse jusqu'à l'âge de douze ans.

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil municipal de la commune du Bignon, canton de Ferrières, département du Loiret, pour l'année 1792.

Aujourd'hui, jour et fête de Toussaint, premier novembre mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an premier de la République française, Nous, Citoyens Nicolas Regnier maire et les officiers municipaux de la commune du Bignon, avons convoqué l'Assemblée générale des Citoyens de la dite commune au lieu ordinaire de nos séances de la municipalité, en vertu de la loi du 15 août dernier, après avoir annoncé et affiché dimanche dernier la dite Assemblée à ce jourd'hui, conformément à la dite loi.

Le même Citoyen (le Maire), a fait une proposition à ce qu'il soit incré dans le même procès-verbal.

1° Que le bourg et paroisse du Bignon est le lieu de la naissance du Citoyen Mirabeau l'aîné, ex-constituant,

qui a tant mérité de la patrie, né au dit Bignon, le 9 mars 1749 et baptisé le seize du dit mois et an, qu'il y a été allaité et élevé jusqu'à l'âge d'environ neuf ans et que sa sœur de lait est encore vivante, demeurant en la même paroisse, sous la puissance d'un mari, bon citoyen, peu fortuné, et chargé de sept enfants.

2° Enfin, qu'à la mémoire du Citoyen Mirabeau, premier des grands hommes dans la révolution, cette paroisse devrait porter le nom de BIGNON-MIRABEAU, afin que tous les Citoyens de la France connaissent le lieu de la naissance de Mirabeau, et qu'il est né Français.

A peine cette proposition a-t-elle été annoncée, que tous les Citoyens se sont empressés de l'adopter.

Le Conseil général de la commune s'étant rassemblé pour en délibérer, après laquelle délibération a arrêté que cette proposition aurait son exécution et que le présent procès-verbal serait envoyé à la Convention nationale pour y statuer ce qu'elle y trouvera de convenable pour y faire loi. A arrêté de plus que le buste de Mirabeau devait être déposé en la maison commune de cette municipalité, et, qu'en conséquence, elle en faisait la demande d'un à la Convention nationale, persuadé qu'elle leur y fera parvenir.

Fait et arrêté, en la maison commune de la municipalité du Bignon, les jour et an que dessus.

Faint, illegible text on the left page, possibly bleed-through from the reverse side. The text is arranged in several paragraphs and is too light to transcribe accurately.

Faint, illegible text on the right page, possibly bleed-through from the reverse side. The text is arranged in several paragraphs and is too light to transcribe accurately.

